

## **Gaz Schiste : le Maire de Melun réclame de la prudence**

**Gérard Millet, l'actuel Maire de Melun, mais aussi ancien député, expose sa position vis-à-vis de l'exploitation du Gaz de Schiste. Il y réclame notamment de la prudence et de la transparence à l'issu du moratoire qui prendra fin en juin 2011.**

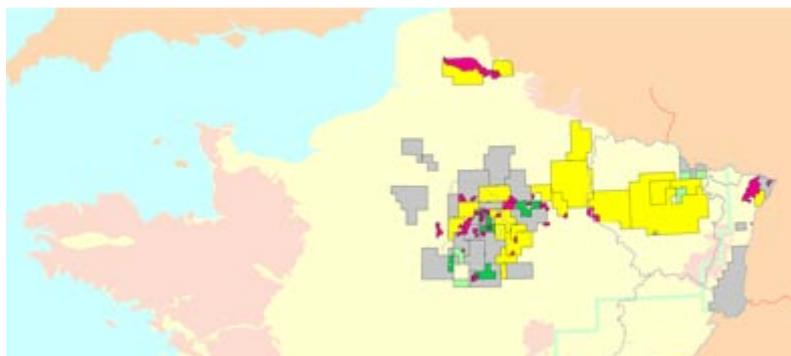
*"Depuis quelques semaines maintenant les esprits s'échauffent autour de la question de l'exploitation en France du Gaz de schiste. Entre l'extrémisme de certains écologistes et l'irresponsabilité de ceux qui méprisent la question écologiste lorsqu'il s'agit de piller les ressources naturelles je crois qu'il existe une position raisonnable" estime t'il.*



*"Le gaz de schiste est un gaz naturel dont la particularité est d'être disséminé dans les micro-poches d'un millefeuille de schiste à plus de 2000 mètres de profondeur. Jusqu'ici il était trop couteux de l'exploiter mais la raréfaction des énergies fossiles a conduit à en faire une énergie rentable. Ce qui a mon sens va à l'envers du cours de l'histoire où l'épuisement des ressources polluantes doit nous amener à investir dans les énergies renouvelables et non à forer les sols au mépris des équilibres naturels."*

La Seine-et-Marne est particulièrement concernée par l'exploitation du gaz et de l'huile de schiste puisqu'aux alentours de Doue, dans le nord du département, un permis de prospection de 830 km<sup>2</sup> a été accordé. De la même manière des tests de fracturation hydraulique ont eu lieu sur la concession de Champotran sur le territoire de la commune de Vaudoy-en-Brie et d'autres sont prévu à Donnemarie-Dontilly. C'est derniers, qui devaient intervenir en février, sont au moins repoussés jusqu'à la publication du moratoire en juin.

En effet, comme le montre la carte ci dessous, la région parisienne et plus particulièrement le département 77 (Seine et marne) reste exposée à l'exploration des gaz de schiste.



Le Maire de Melun rejoint la décision du gouvernement de suspendre les projets de prospection et d'exploitation sur le territoire national.

La technique d'exploitation du gaz de schiste, par fracturation hydraulique, demande l'utilisation massive d'explosifs, de litres d'eau par millions et de centaines de produits chimiques dont la dangerosité est désormais mise en lumière.

*"Nous n'avons pas en France suffisant de recul pour estimer le coût environnemental de cette exploitation mais une étude américaine pointe déjà les risques cancérigènes des substances utilisées qui s'infiltrent dans les nappes phréatiques alimentant les habitants en eau potable."*

*"Il me semble ainsi parfaitement sage que la ministre de l'Ecologie demande une mission d'expertise des risques potentiels au Conseil général de l'industrie, de l'énergie et des technologies (CGIET) et au Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD). De la même manière la prudence de François Fillon, qui a prolongé et élargi le moratoire en suspendant les travaux et recherches jusqu'à la mi-juin, est le signe d'une sensibilité réelle à ces questions."*

Mr Millet exprime une certaine inquiétude à ce sujet et *"souhaite, au même titre que nombre d'élus locaux, que les rapports qui seront remis en juin fassent la lumière sur les risques réellement encourus et que l'impact sur l'écosystème soit mesuré."*

Il juge même que *"les quantités d'eau nécessaires à l'exploitation du gaz de schiste" sont "parfaitement indécentes alors même que la Seine-et-Marne connaît un niveau de ses nappes phréatiques extrêmement bas."* Et conclut de la même façon : *"la menace de sécheresse qui pèse sur certains éleveurs et agriculteurs, déjà en proie à d'autres difficultés structurelles, rend inacceptable un gâchis qu'il nous faut combattre à chaque instant."*